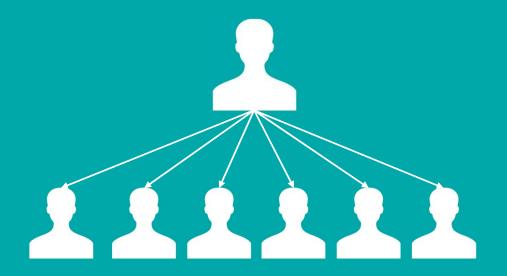
LES COMPTES DÉLÉGUÉS







AVANT PROPOS

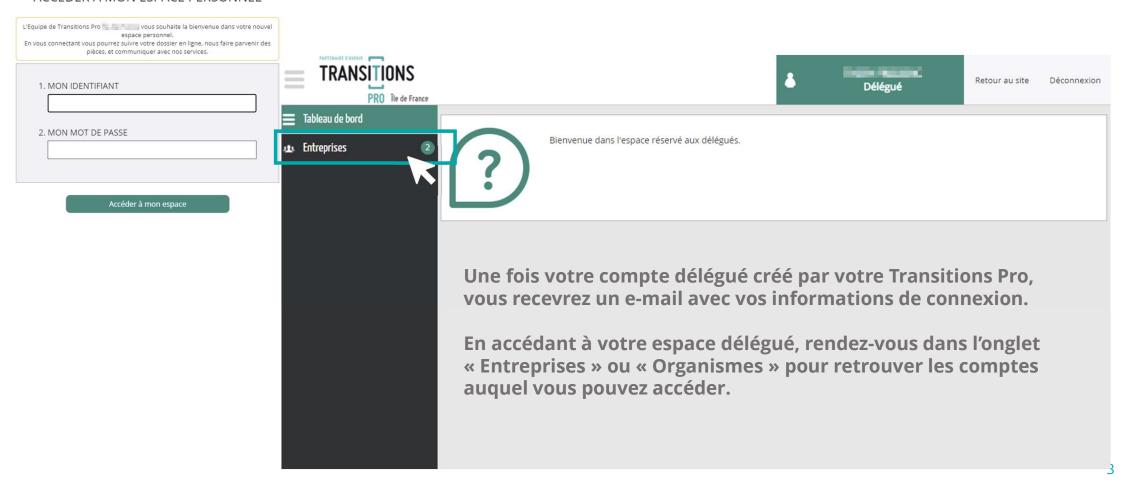
Après demande, la Transitions Pro peut octroyer le droit à une tierce personne (le délégué) d'accéder aux espaces ATNet d'employeurs et/ou d'organismes.

A travers un compte Délégué, cette tierce personne pourra ainsi accéder aux différents espaces ATNet des comptes rattachés, lui permettant ainsi de consulter ou gérer les dossiers associés (règlements, échanges, volets dématérialisés, etc.)

LE COMPTE DÉLÉGUÉ ACCÈS A VOTRE COMPTE DÉLÉGUÉ

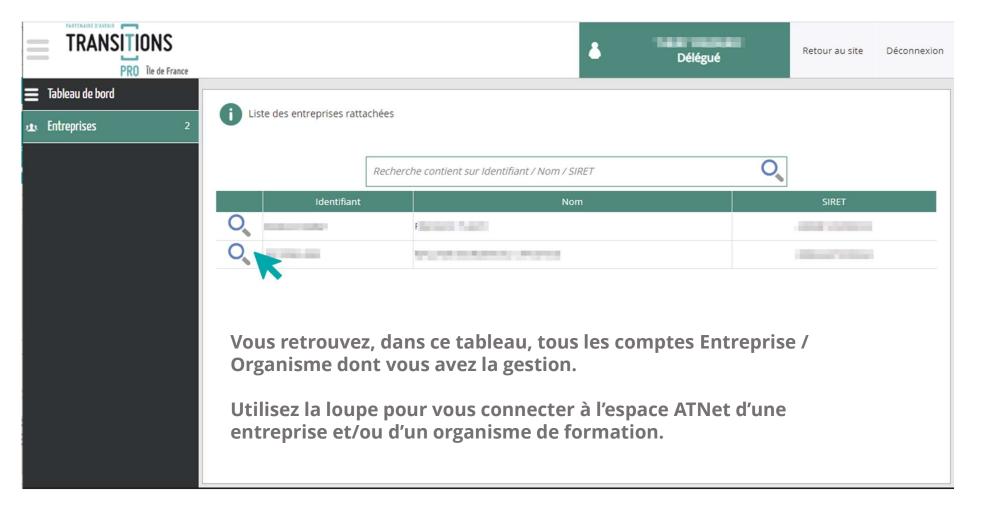


ACCÉDER À MON ESPACE PERSONNEL



LE COMPTE DÉLÉGUÉ ACCÈS AUX COMPTES GÉRÉS

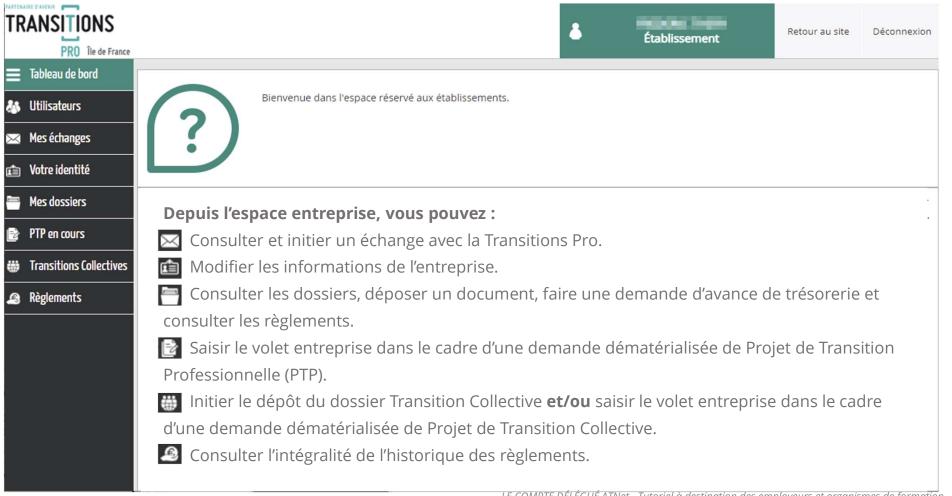




LE COMPTE DÉLÉGUÉ ACCÈS À UN COMPTÉ GÉRÉ ENTREPRISE



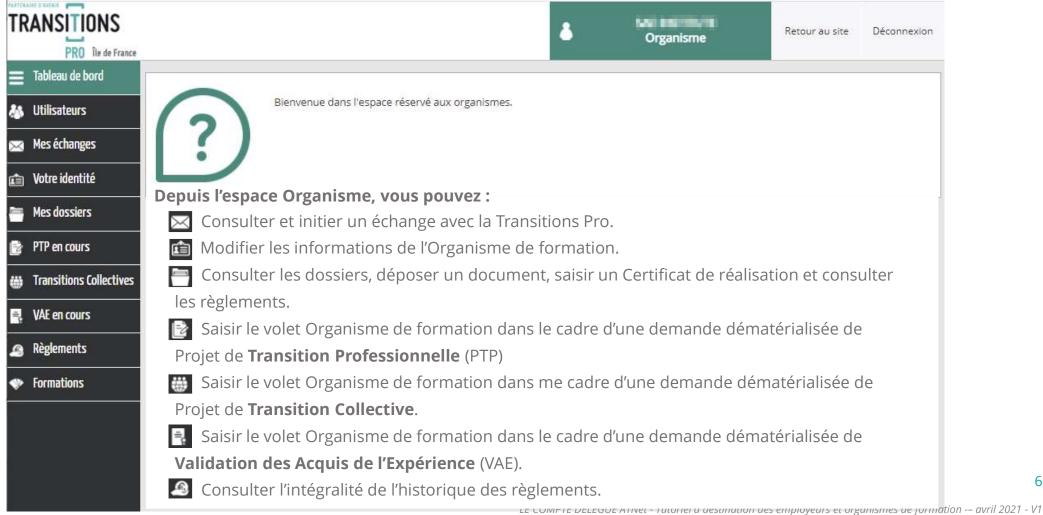
Vous rentrez alors dans l'espace entreprise dont vous êtes le délégué.



LE COMPTE DÉLÉGUÉ ACCÈS À UN COMPTÉ GÉRÉ ORGANISME



Vous rentrez alors dans l'espace organisme dont vous êtes le délégué.



VOTRE TRANSITIONS PRO

RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

